



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement et de la concertation publique

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POÊLES - ROUFFIGNY (commune déléguée de Villedieu-les-Poêles)

Par arrêté préfectoral en date du 9 mai 2018, est prescrite conformément aux dispositions du code de l'environnement, l'ouverture d'une enquête publique qui se déroulera pendant 33 jours consécutifs du **LUNDI 4 JUIN 2018** (ouverture de l'enquête à 9h00) au **VENDREDI 6 JUILLET 2018** inclus (clôture de l'enquête à 18h00), en mairie de **VILLEDIEU-LES-POÊLES - ROUFFIGNY**

qui portera sur

la demande d'autorisation d'exploiter, sur la zone artisanale du Caquevel sur la commune de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny (commune déléguée de Villedieu-les-Poêles), des installations de collecte de déchets dangereux et non dangereux apportés par les producteurs, de transit, regroupement et tri de déchets dangereux et non dangereux, de traitement de déchets non dangereux et une installation d'entreposage et de dépollution de véhicules hors d'usage relevant des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SAS SPHERE dont le siège social est situé 22 rue des Grèves, 50300 Avranches.

La personne responsable du projet est M. Christophe LEGAVRE, Directeur général de la S.A.S. SPHERE, auprès duquel des informations peuvent être sollicitées (22 rue des Grèves - 50300 AVRANCHES - 02.33.68.74.04). Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées auprès du préfet de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique).

Ce dossier n'est pas soumis à évaluation environnementale suivant la décision de la préfète de région du 20 juillet 2017, après examen au cas par cas. Conformément aux dispositions de l'article L.181-8 du code de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale qui figure parmi les pièces du dossier mis à disposition du public durant l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté :

- sur support papier, en mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny. Le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête établi et tenu à sa disposition à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie indiqués ci-dessous :

Mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny  
Place de la République  
50800 Villedieu-les-Poêles - Rouffigny

Lundi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- sur un poste informatique en mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny aux mêmes horaires ;
- sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <http://www.icpe-sphere.enquetepublique.net>
- sur le site internet des services de l'État dans la Manche à l'adresse suivante : <http://manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis>

Le tribunal administratif de CAEN a désigné Monsieur Daniel GOHARD, retraité du secteur bancaire, en qualité de commissaire-enquêteur qui se tiendra à la disposition du public en mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny pour recevoir ses observations et propositions aux dates et heures suivantes :

- lundi 4 juin 2018 de 9h00 à 12h00
- lundi 11 juin 2018 de 9h00 à 12h00
- vendredi 22 juin 2018 de 14h00 à 18h00
- vendredi 6 juillet 2018 de 14h00 à 18h00

Le commissaire-enquêteur entendra toute personne qui lui paraîtra utile de consulter. Il consignera les observations et propositions dans le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par ses soins, tenu à disposition du public à la mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny (commune déléguée de Villedieu-les-Poêles).

**Le public pourra également adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :**

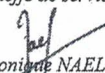
- par écrit, sous pli cacheté, à l'adresse suivante : Mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny - A l'attention Monsieur GOHARD, commissaire enquêteur - Enquête publique - place de la République - 50800 Villedieu-les-Poêles - Rouffigny.
- par voie électronique sur un registre dématérialisé à l'adresse internet suivante : <http://www.icpe-sphere.enquetepublique.net>
- par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [pref-ep-sphere-villedieu-les-poeles@manche.gouv.fr](mailto:pref-ep-sphere-villedieu-les-poeles@manche.gouv.fr)

Toutes les observations et propositions du public, transmises par voie postale, par courrier électronique et celles consignées dans le registre papier seront consultables dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat dans la Manche [www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis](http://www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis), pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, la copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique) et sur le site internet des services de l'État dans la Manche [www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis](http://www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis)

La décision d'autoriser ou non la société SPHERE à exploiter sur la zone artisanale du Caquevel sur la commune de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny, des installations de collecte de déchets dangereux et non dangereux apportés par les producteurs, de transit, regroupement et tri de déchets dangereux et non dangereux, de traitement de déchets non dangereux et une installation d'entreposage et de dépollution de véhicules hors d'usage relevant des installations classées pour la protection de l'environnement sera prise par arrêté du préfet de la Manche.

Pour le Préfet  
La Cheffe de service

  
Véronique NAEL